

1. [La stratégie nationale pour la mer et le littoral est adoptée](#)



Ségolène Royal a ouvert le débat avant le vote qui a abouti à l'adoption de la Stratégie nationale de la mer et du littoral. (Photo archives ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

La stratégie nationale pour la mer et le littoral est adoptée

Publié le 03/11/2016 20:08 | Mis à jour le 03/11/2016 22:13

La démarche avait été initiée par le Grenelle de la mer de 2009. Après sept années de gestation, le Conseil national de la mer et des littoraux (CNML) a adopté le jeudi 3 novembre la stratégie nationale pour la mer et le littoral.

Le texte a recueilli quinze votes favorables, sept votes favorables sous réserve de modifications et un vote défavorable. Il y a également eu trois abstentions. La réunion du CNML ayant été décalée d'une journée, un certain nombre de ses membres étaient absents.

Avant d'ouvrir le débat, la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Ségolène Royal, a présenté le texte à un auditoire formé du Conseil national de la mer et des littoraux mais aussi du Conseil national de la transition énergétique. Elle a souhaité ainsi relier la problématique climatique à la question des océans, un peu oubliée lors de la Cop 21.

Trois versions successives

Cette stratégie nationale de la mer et du littoral a fait l'objet de trois versions successives depuis le début de l'année. Les discussions ont été vives avant d'aboutir au document qui vient d'être adopté.

151 contributions ont été recueillies à la suite de la consultation du public entre le 2 août et le 2 octobre. Le bureau du CNML réuni le 18 octobre a introduit de nouveaux amendements. **« Il a fallu trouver un équilibre entre les trois piliers du développement durable que sont l'écologie, l'économie et le social »**, indique Catherine Chabaud, déléguée à la mer et au littoral.

Le document porte une vision à long terme de la politique intégrée de la mer et du littoral. Il concerne aussi bien la recherche océanographique, l'enseignement maritime, la pêche que le transport maritime, les énergies marines renouvelables ou encore la gestion du trait de côte. Il définit 27 objectifs allant de **« mieux connaître la mer, développer une société de la connaissance marine et maritime »** à **« être le moteur de la croissance bleue européenne »**.

Cette stratégie nationale de la mer et du littoral figure à l'ordre du jour du Conseil interministériel de la mer (Cimer) qui se réunit ce vendredi 4 novembre à Marseille. Elle fera l'objet d'un décret d'ici la fin de l'année. Le document devra ensuite être décliné par façade maritime.